



RENOUVELLEMENT DES MANDATS ET NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DES SERVICES SOCIAUX NUNAVIK (RRSSSN)

Kuujuuaq, 28 février 2013 – En vertu de la *Loi sur la santé et les services sociaux*, la 90^e séance du conseil d'administration de la RRSSSN tenue du 26 au 28 février 2013, les membres ont procédé au partage des responsabilités comme suit :

1. Uitangak, Elisapi	Représentante de Puvirnituk / Présidente
2. Carrier, Lucy	Représentante de Kangirsuk / Vice-présidente
3. Grey, Minnie	Directrice générale, RRSSSN / Secrétaire
4. Gadbois, Claude	Représentant du CA de Tulattavik / Membre exécutif
5. Weetaluktuk, Eva	Représentante d'Inukjuak / Membre exécutif
6. Alayco, Lucassie Sr.	Représentant d'Akulivik
7. Angutinguak, Mary	Représentante d'Aupaluk
8. Annanack, Kitty	Représentante de Kangiqsualujjuaq
9. Arngak, Alasie	Représentante de Kangiqsujuaq
10. Beaudoin, Jane	Directrice générale, Inuulitsivik
11. Kitishimik, Parsa	Représentante de l'ARK
12. Kumarluk, Willie	Représentant d'Umiujaq
13. Mangiuk, Qumaq	Représentant d'Ivujuvik
14. Munick, Moses	Représentant de Tasiujaq
15. Napartuk, Tunu	Représentant de Kuujuuaq
16. Niviaxie, Lizzie	Représentante de Kuujuaraapik
17. Okpik, Charlie	Représentant de Quaqaq
18. Pauyungie, Illashuk	Représentant de Salluit
19. Pomerleau, Madge	Directrice générale, Tulattavik
20. Qaqutuk, Josepi	Représentant du CA d'Inuulitsivik

Rôle du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik (art. 405 à 407)

Le conseil d'administration administre les affaires de la régie régionale et en exerce tous les pouvoirs. Il a pour rôle de :

- gérer les affaires de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik ;

- identifier les priorités relativement aux besoins de la population à desservir et aux services à lui offrir ainsi que les orientations régionales ;
- répartir équitablement les ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition ;
- édicter les règlements nécessaires à la conduite des affaires de la régie et à l'exercice de ses responsabilités.

Le conseil d'administration de la RRSSS Nunavik réunit un représentant de chacune des communautés de son territoire, un représentant de l'Administration régionale Kativik, des représentants des deux centres de santé et les directeurs généraux.

Ses membres sont des mandataires dans le sens qu'ils doivent avoir comme préoccupation de fournir des réponses bien adaptées aux besoins de la collectivité. Ils ont de plus l'obligation de répondre de leurs décisions et de leurs gestes à la communauté.

L'ensemble des membres du conseil d'administration se réunissent à Kuujuaq en moyenne cinq fois par année dont une fois dans une communauté différente à chaque année.

*La RRSSSN est un organisme public créé en 1978 selon la **Convention de la Baie James et du Nord québécois**. Elle est responsable de presque tout le territoire québécois situé au nord du 55^e parallèle en ce qui concerne la prestation de services de santé et de services sociaux aux habitants des 14 communautés.*

- 30 -

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik

Renseignements : Eric Duchesneau
Agent de communication, RRSSSN
819 964-2222, poste 275

Ce communiqué est aussi disponible sur notre site Internet au : www.rrsss17.gouv.qc.ca